

échos

du Crédit et de l'Endettement

Trimestriel > juillet – août – septembre 2004 > n°3

Éditorial

p. 2

Dossier

Les ouvertures de crédit : un instrument facile, coûteux, changereux pour certains

p. 9 > 24

Alors que l'ouverture de crédit est présentée comme un instrument financier souple et facile d'utilisation, une réserve dans laquelle on peut puiser au gré des besoins, les prêteurs insistent beaucoup moins sur le coût que représente ce type de crédit et sur la nécessité de ne pas laisser le système s'emballer, même si la réglementation a placé certains garde-fous comme le zérotage. Pourtant les défaillances relatives à ces ouvertures de crédit ne cessent d'augmenter, sans que l'accès à ce type de crédits soit rendu plus difficile. Car c'est sans doute la facilité avec laquelle les prêteurs octroient ces ouvertures de crédit qui pose problème, tout autant que l'utilisation inappropriée qu'en font des personnes déjà fragilisées sur le plan financier, espérant par ce biais rembourser certaines dettes et creusant ainsi un peu plus encore le déficit qu'elles tentent d'apurer.

Articles

- **Épinglé: Les intentions politiques**
Contenu et commentaire des déclarations gouvernementales p. 3
- **Au fait : Le prêt social : 5 sur 5**
Le point sur une expérience pilote p. 4 > 8
- **Médiation : Chronique de jurisprudence**
Huissiers de justice et abus de pouvoir p. 25 > 26
- **RDC : Le point de vue d'un juge des saisies** p. 27
- **Actu : Les chiffres de la Centrale positive** p. 28
- **Télex** (enquête sur les retards de paiement, relations banque/mineurs...) p. 29 > 30

Les Échos du Crédit et de l'Endettement est une publication de l'Agence Alter –
Presse & Innovations sociales
Rue Coenraets 64 à 1060 Bruxelles – T. 02 541 85 20 – F. 02 231 15 59
alter.echos@alter.be – www.alter.be – ING : 310-1216343-49 – TVA : BE 457 350 545
Édité en collaboration avec l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement
pl. Albert 1^{er} 38 à 6030 Marchienne-au-Pont – T. 071 33 12 59 – F. 071 32 25 00
info@observatoire-credit.be – www.observatoire-credit.be
Avec le soutien financier du ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé

AlterEchos



Éditorial

De plus en plus de personnes ont recours aux prêts, aux ventes à tempérament, aux ouvertures de crédits...

En ce qui concerne l'ouverture de crédit, l'INS dénombre quelque 584.000 ouvertures de crédits en 2002, soit 200.000 de plus qu'en 1998.

Afin d'éviter que toutes ces facilités offertes aux consommateurs ne se transforment en de véritables spirales de l'endettement, nous devons continuer à être vigilants et offrir à la population wallonne un maximum d'aides et de garanties en la matière.

Divers services prennent actuellement en charge de différentes manières la problématique du surendettement en Région wallonne : les services de médiation de dettes offrent une guidance et une aide sociale et financière. Ils établissent le bilan financier du demandeur et négocient un plan d'apurement avec ses créanciers. Les centres de références assurent un rôle d'expertise et de diffusion d'information pour les services de médiation de dettes, ils peuvent prendre en charge les cas de médiation de dettes les plus difficiles. Ils assurent enfin la cohérence des actions menées par les écoles de consommateurs, en collaboration avec l'Observatoire de crédit et de l'endettement. Les écoles de consommateurs permettent une première approche du surendettement par une dynamique collective et le développement d'actions centrées sur une meilleure gestion du budget des ménages.

Au regard des chiffres qui nous sont fournis, ces dispositifs, dès le moment où ils offrent un service positif aux personnes en difficultés sociales et financières, révèlent toute leur importance. Les besoins des bénéficiaires restent néanmoins nombreux, c'est pourquoi la lutte contre le surendettement fera partie de mes priorités.

Cependant, comme pour l'ensemble des politiques sociales menées en Région wallonne, une évaluation constante doit être effectuée de chacune des initiatives mises en place.

Les services de médiation de dettes doivent être professionnalisés afin de garantir une protection juridique adéquate aux citoyens démunis. Les centres de référence jouent un rôle d'expertise, de coordination et de prévention qui peut être étendu.

Les écoles de consommateurs doivent quant à elle être rendues plus accessibles aux personnes qui en ont le plus besoin. Leur mission doit être précisée et leurs actions coordonnées afin de réaliser au mieux les objectifs qui leur sont fixés.

L'ensemble des initiatives prises dans le cadre de la lutte contre le surendettement vous seront relayées par l'intermédiaire de la revue *Échos du crédit et de l'endettement* en collaboration avec l'Agence Alter et avec l'Observatoire du crédit et de l'endettement. Ces outils permettront à l'ensemble des professionnels du secteur de disposer ainsi des informations utiles à l'exercice de leurs missions.

**La ministre de la Santé, de l'Action sociale
et de l'Égalité des Chances pour la Région wallonne,
Christiane Vienne**

Échos du Crédit et de l'Endettement

Sauf autorisation expresse de l'éditeur, la reproduction intégrale ou partielle d'articles de cette publication est interdite par la loi.

Comité et équipe de rédaction

Nathalie Cobbaut (secrétaire de rédaction et journaliste), Marc Dechèvre, Anne Defossez, Pierre Dejemeppe, Eliane Dujardin, Frédéric de Patoul, Françoise Domont-Naert, Valérie Gehain, Catherine Morenville (journaliste), Sophie Lahure, Viviane Leffin, Thomas Lemaigre (rédacteur en chef), Paul Maréchal (président du Comité de rédaction), Didier Muraille, Didier Noël, Évelyne Rixhon, Orlane Vander Beken.

Promotion

Hélène Gérin

Administration

Samira Adib, Dominique Normand

Illustration

Kanar

Crédits photo

Agence Alter
Freefoto.com

Rédaction et diffusion

Agence Alter
Rue Coenraets 64 – 1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20 – F. 02 231 15 59
alter.echos@alter.be – www.alter.be

Abonnements

- 4 numéros par an : 32 euros TVAC.
1 exemplaire suppl. à la même adresse :
+ 16 euros.
- Pour les abonnés d'*Alter Échos* et *Alter Éduc*, réduction de 20%.
- Vente au numéro : 10 euros
TVAC/exemplaire, frais de port compris